

COVID-19

Note de veille économique n°6

Semaine 17 - 24 avril 2020



Cette synthèse résulte de la collecte d'informations de différentes sources, essentiellement celles des agents du réseau Chambres d'agriculture (APCA, CRANA et les CDA de la région), qui, avec leurs réseaux de correspondants dans les filières et les territoires, font un remarquable travail de collecte et de synthèse en temps réel.

Trois parties :

1. Messages forts
2. Synthèse par filière : Points essentiels et de vigilance
3. Pour aller plus loin : Eclairages et analyses

Guide de lecture des parties 1 et 2 :

- Les éléments repris des notes précédentes, mais toujours d'actualité, sont en *italique bleu*.
- Ceux propres à cette semaine sont en **rouge**.

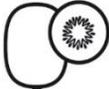
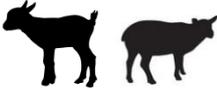
1 - Messages forts

- *Les modalités de "dé confinement" restent très incertaines* : quels que soient les scénarios, il ne faut pas s'attendre à un retour « à la normale » avant plusieurs mois.
- La perte de PIB en 2020 est estimée à -15 % dans l'Union européenne et à -8 % en France : c'est une chute sans précédent historique en temps de paix.
- *Les échanges mondiaux et les marchés financiers sont perturbés et très instables. La dette publique explose partout dans le monde.*
- Le budget européen 2021-2027 pourrait fortement augmenter dans le cadre d'un plan de relance des activités : quelle part pour la PAC ? (point de vigilance)
- En France, la perte d'activité est de -35 % depuis mi-mars. Cette baisse est bien plus limitée dans la production agricole (-13 %) et dans l'industrie agro-alimentaire (- 5%).
- Plus de la moitié des salariés du secteur privé français sont en chômage partiel et 10 % en arrêt « garde d'enfants ».
- Les exportations de blé et d'orge sont très dynamiques : ainsi, sur le premier trimestre 2020, les chargements ont augmenté de 20 % au port de La Pallice par rapport à la même période de 2019.
- Les prix du blé restent sous la barre des 200 €/t. Le maïs, plombé par l'éthanol, s'échange autour de 150-160 €/t.
- La chaîne d'approvisionnement en alimentation animale tient le choc, même si des inquiétudes quant aux modalités de "dé confinement" (passages transfrontaliers) demeurent.
- De profondes mutations s'opèrent en ce temps de crise sur les modes d'alimentation et d'approvisionnement, elles devraient perdurer, il conviendra de s'y adapter.
- Les transferts de volumes de la restauration vers la prise de repas à domicile impactent les équilibres matières et la valorisation des produits animaux (ex : viande bovine, produits AOP).
- Les cotations du beurre et de la poudre de lait de vache reculent de -30 % : cet effondrement est lié au gonflement des stocks. La Commission européenne déclenche des mécanismes de stockage privé (30 M€) et des assouplissements dans la gestion des marchés : ces mesures doivent être précisées au 30 avril puis mises en œuvre.
- L'ANICAP réitère sa demande d'aide au stockage privé pour le caillé congelé qu'elle a adressée au Ministre de l'Agriculture le 27 mars 2020
- Les fromages AOP restent à la peine.
- *En volailles de chair, les marchés de la dinde et du poulet se tiennent relativement bien (-5 % en volume). En revanche, les producteurs de cailles, pintades, pigeons... nombreux dans la région, ont perdu les deux-tiers de leurs débouchés.* L'interprofession demande des mesures de stockage privé, la régulation des importations, la mise en avant de l'origine France et des aides financières pour mettre en œuvre un plan de sauvegarde en faveur de certaines filières qui risquent de disparaître comme le canard, la pintade, la caille, le pigeon...
- La filière lapin, déjà fragile, subit une baisse des ventes de l'ordre de -10 %. L'interprofession demande une aide au stockage privé, si celle-ci venait à être élargie aux volailles de chair.
- *La filière palmipèdes gras, produit « festif », est profondément impactée.* Des milliers d'emplois sont menacés chez 1.800 producteurs et 160 entreprises d'aval, essentiellement dans le sud de la région et en Occitanie.
- Episodes de grêle sur les vignobles Saint-Emilion, Entre-Deux-Mers et du côté de Bergerac qui s'ajoutent au souci du Covid.
- Des tensions en main d'œuvre dans le secteur de la fraise.

2 - Synthèse par thème et filière : Points essentiels et de vigilance

 <p>CONTEXTE GENERAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Le déconfinement commence dans certains pays, selon des modalités et des conditions très disparates, notamment dans l'Union européenne. Il prendra plusieurs mois, au moins.</i> ➤ <i>Le plan de relance européen n'a toujours pas l'objet d'un consensus des 27 : on s'orienterait vers une augmentation conséquente du budget européen 2021-2027 (X 3 ?). Quid de la PAC ?</i> ➤ <i>La Commission européenne prévoit une baisse de -15 % du PIB de l'UE en 2020 (-8 % en France selon l'INSEE).</i> ➤ <i>L'activité économique s'effondre partout dans le monde. l'INSEE estime qu'en France elle sera inférieure -35 % à « la normale », de -41 % pour les seules branches marchandes, et de -49 % pour les branches marchandes hors loyers. Dans les branches agricoles de production, la perte d'activité est de -13 %, mais elle se limite à -5 % dans la transformation agro-alimentaire. La perte d'activité est de -38 % dans les services marchands, de -79 % dans l'industrie, de -88 % dans la construction et de -91 % dans l'hôtellerie-restauration.</i> ➤ <i>En France, le chômage partiel touchait au 23/04/2020 860.000 entreprises et 10,2 millions de salariés, soit plus de la moitié de l'emploi du secteur privé.</i> ➤ <i>Bruno Le Maire souhaite une réouverture de tous les commerces le 11 mai, hors restauration, dans le respect de la distanciation sociale.</i> ➤ <i>Malgré la perturbation des échanges internationaux et les problèmes logistiques, la chaîne alimentaire tient bon.</i> ➤ <i>La capitalisation boursière a fondu d'un quart depuis trois mois.</i> ➤ <i>Les monnaies des principaux pays exportateurs agricoles (Russie, Brésil, Ukraine...) décrochent, ce qui renforce la concurrence-prix sur les marchés internationaux.</i> ➤ <i>Le prix du pétrole est à un de ses plus bas historiques. Les stocks explosent face à une demande atone.</i> <p>Détails : Durée du confinement</p>
 <p>CHAINE ALIMENTAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>La crainte du droit de retrait dans les IAA, la distribution, les transports s'affirme un peu plus.</i> ➤ <i>Abattoirs : toujours confrontés à un manque de personnel et une perte de productivité avec la mise en œuvre des mesures barrières, ils doivent faire face à une activité erratique au gré des aléas de la demande qui l'est tout autant.</i> ➤ <i>Augmentation des arrêts "maladie" suite à confirmation d'infection et mise en quarantaine des collègues les plus proches.</i> ➤ <i>Des tensions sur les approvisionnements en emballage, les achats UVCI / barquettes progressent toujours fortement (fermeture de nombreux rayons "détail" / "à la coupe").</i> ➤ <i>La réouverture des marchés de plein vent ou couvert est très hétérogène selon les arrêtés préfectoraux et les communes.</i> ➤ <i>Les dates de réouverture de la restauration hors domicile ou commerciale restent incertaines. Bien que l'entame du "dé-confinement" soit attendue pour le 11 mai, aucune décision ne sera prise avant la fin de ce même mois.</i> ➤ <i>Les rayons de vente au détail ré ouvrent progressivement dans les GMS, mais trop lentement pour que les effets soient ressentis en termes de consommation des produits de qualité et en AOP.</i> <p>Détails : Relations économiques et commerciales :</p>

 <p>BANQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mesures de type "Prêt Garanti par l'Etat" (PGE) et "pause" sur les échéanciers se mettent progressivement en place depuis la première semaine d'avril. ➤ Tous secteurs confondus, à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine, l'agriculture pèse pour moins de 10 % des demandes. ➤ Les chefs d'exploitation restent attentistes vis-à-vis des PGE et se posent beaucoup de question quant à l'opportunité de les souscrire. ➤ Les banques attendent un afflux à partir de la mi-mai, une fois les constats mensuels de baisse de chiffre d'affaires effectués, avant tout dans les secteurs les plus impactés en raison de la saisonnalité de leurs ventes. ➤ Horticulture, Légumes et Ostréiculture sont les plus attendus. <p>Détails : Banques :</p>
 <p>CONSUMMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les achats de proximité ou en mode "livraison / drive" se renforcent toujours aux dépens des hypermarchés de périphérie. ➤ La demande en produits locaux et a minima d'origine "France" s'est accentuée. ➤ Constat que le changement de mode d'achat alimentaire peut rapidement évoluer. ➤ La suspension des rayons "traditionnels" et "à la coupe" dans les GMS ou d'une majeure partie des marchés ouverts (malgré les injonctions du Ministre) pèsent sur le débouché des produits "qualité" et en appellation d'origine. ➤ Les premières analyses de l'évolution du comportement des consommateurs invitent à préparer l'adaptation de l'offre pour l'après crise. ➤ A court terme, des inquiétudes sur la baisse en gamme des achats quand les salariés vont reprendre le travail, le plus souvent sans solution de restauration à proximité : la praticité des produits devrait prévaloir sur la qualité. ➤ Si demande en drive et livraison s'affirme, l'offre devra s'adapter. ➤ La distribution doit s'attacher à élargir le nombre de ses références, l'offre crée aussi la demande, les produits sous AOP en ont besoin pour reconquérir des parts de marchés. ➤ Inquiétude liée à l'impact de la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs. <p>Détails : Relations économiques et commerciales :</p>
 <p>MAIN D'ŒUVRE EXPLOITATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Même tendance que le 17 avril sur 11 départements : volume d'offres stable mais volume de candidats fortement à la hausse (sauf en Charente où c'est le volume d'offres fortement à la hausse) ➤ Globalement, toujours pas de tension de main d'œuvre à constater ➤ Lancement dans plusieurs départements, de réflexions sur les nouvelles modalités d'hébergement des saisonniers à mettre en place au regard du COVID ➤ Réflexions menées avec les pouvoirs publics et les acteurs locaux, en étroite collaboration avec la MSA ➤ Pistes de solutions pouvant être développées : campings, internats des établissements agricoles (avec notamment contrainte de libération des locaux mi-août)... <p>Détail : Zoom sur les tendances par département recueillies par les ANEFA</p>
 <p>HORTICULTURE ET PEPINIERE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confirmation par le ministre de la demande d'un programme de soutien spécifique. <p>Détails : Horticulture</p>
 <p>ASPERGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Depuis le 21 mars l'asperge est déclarée en « crise conjoncturelle » par le RNM avec des prix anormalement bas. ➤ Les températures fraîches limitent la production et la consommation ➤ Pour l'asperge du Blayais ou des Sables des Landes, les pics de production sont passés et les prix se maintiennent et se maintiendront. Cette situation favorable ne pourra pas pour autant rattraper les conséquences sur les volumes et les prix de la mi-mars. <p>Détails : Asperges (sources : RNM Agen /CDA40 & CDA33)</p>

 <p>FRAISE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La main d'œuvre reste le sujet de préoccupation des fraiculteurs avec un retard de cueillette dû à des équipes non expérimentées. Les pics de production de la fraise ronde sont là. ➤ Les ventes ne connaissent pas la dynamique de la semaine dernière, les conditions climatiques sont moins favorables. ➤ Les prix demeurent fermes pour la Gariguette (fin de campagne), en baisse pour les variétés rondes dont l'offre s'accroît localement et à l'échelon national. <p>Détails : Fraises (sources : RNM Agen /CDA47 & CDA24)</p>
 <p>Kiwi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La fin de campagne approche avec des volumes qui baissent alors que la demande est toujours dynamique. ➤ Les cours restent fermes à un niveau supérieur à l'an passé. ➤ Les stations de conditionnement ont eu du mal à assurer le rythme des commandes sur ces semaines de confinement. <p>Détails : Kiwi</p>
 <p>VITICULTURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour les AOC, un violent orage de grêle détruit à plus de 80% entre 600 et 800ha, selon l'estimation de la Chambre d'agriculture de la Gironde. ➤ <i>Pour le COGNAC, pas d'éléments nouveaux</i> <p>Détails : Viticulture AOC</p>
 <p>GRANDES CULTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les écarts entre les marchés céréaliers et oléagineux se poursuivent. ➤ La cotation du blé se stabilise à 190-195 €/tonne, et les exportations françaises vers les pays tiers continuent de fortement progresser. ➤ Le maïs et les oléagineux sont plombés par le prix du pétrole. <p>Les marchés de l'alimentation animale sont inquiets : confinement et hausse de la demande en blé (farine...), chute de l'éthanol donc baisse des cours de maïs, chute du biodiésel donc manque de tourteaux de colza chez les tritrateurs saturés en huile, tensions aux frontières de l'UE (Serbie, Ukraine...). Mais aucune rupture majeure n'est à signaler dans les chaînes d'approvisionnement.</p> <p>Détails : Grandes cultures et alimentation animale</p>
 <p>PORC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les cours sont la baisse dans un marché européen qui s'essouffle. ➤ <i>La filière "jambon de Bayonne" souffre des commandes en baisse de la part des salaisonniers (perspectives de baisse de consommation).</i> <p>Détails : Porcs</p>
 <p>CHEVREAUX ET AGNEAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Période charnière difficile pour honorer la demande chez certains opérateurs : plus d'agneaux pascaux et augmentation de l'offre d'ici 15 jours. ➤ <i>La filière s'inquiète de la gestion des futures sorties qui seront confrontées aux produits d'import que la GMS finira par déstocker. Demande d'activation de stockage.</i> ➤ La poursuite du confinement pèse sur la consommation : Ramadan, débouché de la RHD, grillades festives... ➤ Marché du chevreau très dégradé. Les engraisseurs n'ont pas stoppé le ramassage des chevreaux mais demandent des soutiens face à la baisse des cours et les abatteurs requièrent des aides au stockage. <p>Détails : Chevreaux et agneaux :</p>
 <p>BOVIN VIANDE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Le marché du maigre se tient.</i> L'offre est limitée, mais les tensions imposées par les imports sur le marché italien inquiètent. Le marché à destination de l'Espagne est toujours dégradé. ➤ Des stocks en ferme sont avérés mais disparates selon les régions. ➤ La réorientation de la consommation vers le haché pèse sur la valorisation "prix" des carcasses. ➤ <i>Toujours des craintes quant à l'encombrement du marché en raison de la future augmentation des réformes laitières.</i> <p>Détails : Bovin Viande :</p>

 <p>PALMIPÈDES & LAPINS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Palmipèdes : La filière longue représente plus de 80 % de la production française. Sur l'IGP Sud-Ouest, il se joue à court terme la survie de 1.800 éleveurs et de 160 entreprises d'aval, pourvoyeuses de nombreux emplois ruraux : l'impact économique pourrait être terrible, notamment dans les départements du sud de la Région et en Occitanie. ➤ Lapins : Après des ventes pour Pâques en dessous de la normale, les abattoirs constatent un coup de frein sérieux sur les achats cette semaine sur l'ensemble des réseaux car la demande des consommateurs diminue. Une partie des abattages est congelée faute de débouchés. Le marché à l'export est quasi nul avec un effondrement des prix. La diminution des ventes est estimée entre 5 et 10%, ce qui suffit à déséquilibrer un marché déjà fragile, mais la vraie inquiétude porte sur la suite à venir de mai à juillet. L'Interprofession demande une aide au stockage privé. <p>Détails : Palmipèdes gras / Lapins :</p>
 <p>VOLAILLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La fermeture de la RHD restera le gros point noir pour la filière volaille : la baisse d'activité est comprise entre - 5 et - 10 % à l'échelle nationale. ➤ En Nouvelle-Aquitaine, le débouché RHD a été plutôt bien compensé par les ventes en GMS ou en boucherie. En revanche, la crise est plus forte pour les filières pigeon, pintade, canard, poulets AOP/label... ➤ L'interprofession a sollicité le ministre de l'Agriculture pour demander en urgence : <ul style="list-style-type: none"> - Une régulation des importations en provenance des pays tiers ; - Une meilleure mise en avant de l'origine française des volailles en Restauration Hors Domicile ; - Une aide au stockage privé ; - Une aide financière pour mettre en œuvre un plan de sauvegarde, en cours d'élaboration par l'Interprofession ANVOL, en faveur de certaines filières qui risquent de disparaître comme le canard, la pintade, la caille, le pigeon... <p>Détails : Volailles de chair</p>
 <p>LAIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les cours internationaux du beurre et de la poudre s'effondrent (-30 %, sauf en Océanie, où la demande chinoise reste importante). ➤ En France comme dans la plupart des pays confinés, les filières laitières affrontent d'importants bouleversements de leurs débouchés : report de consommation de la RHD vers la grande distribution et ralentissement des exportations provoquent un ralentissement de la demande. ➤ La Commission européenne a proposé le 22 avril des mesures d'urgence pour soutenir les marchés laitiers. Ces mesures devraient être adoptées d'ici la fin du mois d'avril. Cette série de mesures comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Le déclenchement d'une aide au stockage privé (beurre, poudre de lait écrémé, fromages) ; elle permettra le retrait temporaire des produits du marché pour une durée minimale de 2 à 3 mois et maximale de 5 à 6 mois. Ce dispositif serait doté d'une enveloppe d'environ 30 millions € pour le secteur. Le montant doit être voté par un comité de suivi (CSA), à la Commission ensuite de gérer les volumes ; - L'octroi de flexibilité aux Etats-membres pour mettre en œuvre les programmes de distribution de lait ; - Par dérogation aux règles du droit de la concurrence, la possibilité est ouverte aux organisations de producteurs et aux interprofessions de prendre des décisions concertées pour contribuer à la stabilisation des marchés du lait. ➤ La destruction de lait de chèvre reste marginale, contrairement à ce qui était craint fin mars. L'ANICAP réitère sa demande d'aide au stockage privé pour le caillé congelé qu'elle a adressée au Ministre de l'Agriculture le 27 mars 2020. ➤ .En Nouvelle-Aquitaine, les ventes de fromages de chèvre ont pu se maintenir en GMS, tandis que les ventes en fromages avec signes de qualité ont ralenti. Les produits fermiers connaissent un net ralentissement de leurs ventes. <p>Détails : Filières laitières</p>

3 - Pour aller plus loin : éclairages et analyses

Durée du confinement

Dans le monde, le confinement concerne désormais 4,5 milliards de personnes dans plus d'une centaine de pays. Selon la dernière comptabilisation de l'Agence France-Presse (AFP), mardi 21 avril au soir, au moins 177 000 personnes sont mortes des suites du Covid-19, dont plus de 110 000 en Europe, et plus de 2,5 millions de cas ont été diagnostiqués dans 193 pays et territoires.

En Europe, le "dé confinement" reste très partiel et à des rythmes différents. Parmi les pays les plus frappés, des signes positifs apparaissent, comme des bilans humains quotidiens moins lourds et une moindre tension dans le système hospitalier. En Espagne, un confinement général extrêmement strict restera en vigueur jusqu'au 9 mai, avec quelques assouplissements d'ici là, comme l'autorisation de sortie des enfants, jusqu'ici obligés de rester à l'intérieur de leurs foyers. L'Italie prépare un lent "dé confinement" à partir du 3 mai. Au Royaume-Uni, le confinement instauré le 23 mars a été prolongé d'au moins trois semaines mais le gouvernement reste flou sur ce qu'il se passera après. Plusieurs pays européens – Allemagne en tête, mais aussi Autriche, Norvège, Danemark – ont, en revanche, commencé à assouplir le confinement, tout en conservant des mesures de « distanciation sociale ». Berlin et dix des seize Etats fédérés allemands ont décidé d'imposer le port du masque dans les transports publics. Cette tendance n'est pas la même partout dans le monde : à Singapour, par exemple, la prolongation du confinement ira jusqu'à début juin, après un rebond du nombre de cas.

Selon Le Monde (23/04), l'équipe dirigée par Jean Castex, le « monsieur "dé confinement" » du gouvernement, a parmi ses hypothèses de travail celle d'un "dé confinement" régionalisé, ce qui provoquera très probablement des restrictions aux circulations des personnes entre les régions. Le Ministre de l'Intérieur a d'ailleurs déclaré le 22/04 : « certaines régions vont mieux que d'autres, il faut prendre en compte cette réalité. La fin du confinement, ça ne sera pas aller partout n'importe comment. Le virus est là, nous ne l'avons pas vaincu. (...) Nous ne nous déplacerons plus comme avant, j'en appelle à l'intelligence des Français à changer leurs comportements. ».

Les modalités pratiques du "dé confinement" seront négociées et mises au point avec les élus locaux semaine 18. Un plan précis sera présenté par le Gouvernement au début de la semaine 19.

Philippe Sansonetti, médecin et microbiologiste, Professeur au Collège de France (titulaire de la chaire Microbiologie et maladies infectieuses) et à l'Institut Pasteur, pose ce constat sur la sortie du confinement : « quoi qu'il advienne, les mesures de distanciation sociale et d'hygiène renforcée devront être maintenues tant que nous ne disposerons pas d'un vaccin, c'est-à-dire pas avant plusieurs mois, sans doute une année. Nous nous y habituerons, l'espèce humaine est résiliente. ».

Sources :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/04/23/coronavirus-macron-s-est-converti-a-un-deconfinement-par-territoires_6037476_823448.html

<https://laviedesidees.fr/Sortie-de-confinement-ou-la-somme-de-tous-les-dangers.html>

<https://fr.businessam.be/le-deconfinement-pourrait-prendre-des-mois-peut-etre-un-an-la-patience-est-le-maitre-mot/>

Activité économique générale

L'Organisation internationale du travail (OIT) pense qu'il pourrait y avoir entre 5 et 25 millions de chômeurs supplémentaires à travers le monde, suivant les scénarios économiques, dont la moitié dans les pays les plus développés. Le PIB pourrait chuter de -15 % dans l'Union européenne et de -8 % en France.

Les dirigeants européens n'ont pas été capables, jeudi soir 23/04, de s'entendre sur les grandes lignes du plan de relance qui devra aider l'Europe à rebondir lorsque la crise du coronavirus s'estompera. Mais ils ont amorcé la démarche qui devra leur permettre d'y parvenir dans les prochaines semaines en mandatant la Commission européenne à cette fin. L'Allemagne se dit prête à envisager jusqu'à un triplement du budget européen 2021-2027. Que deviendra la PAC dans ce plan de relance ? C'est une question cruciale. Par contre, aucun accord n'émerge sur la mutualisation des dettes.

Au 23 avril 2020, l'INSEE estime que l'activité économique serait inférieure de l'ordre de -35 % à « la normale », de -41 % pour les seules branches marchandes, et de -49 % pour les branches marchandes hors loyers.

Dans les branches agricoles de production, la perte d'activité est de -13 %, mais elle se limite à -5 % dans la transformation agro-alimentaire. La perte d'activité est de -38 % dans les services marchands, de -79 % dans l'industrie, de -88 % dans la construction et de -91 % dans l'hôtellerie-restauration. Au 21 avril, le cumul des demandes de mise en activité partielle concernait 10,2 millions de salariés, soit plus de la moitié des effectifs du secteur privé.

L'INSEE conclut : « pendant la période de confinement, la perte de revenu national aura été considérable : la majorité sera absorbée par la hausse du déficit public, mais une part non négligeable restera au compte des entreprises. Les ménages seront également affectés. À l'incertitude sur le scénario sanitaire, qui n'augure pas d'un rebond économique rapide, s'ajoute également l'incertitude sur le comportement des ménages et des entreprises dans ce contexte inédit. »

Bruno Le Maire souhaite une réouverture de tous les commerces le 11 mai, hors restauration, et annonce qu'il n'y aura pas de soutien public pour les entreprises avec des sièges dans les paradis fiscaux et/ou qui versent des dividendes ou se livrent à des rachats d'actions.

Sources :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481458?sommaire=4473296>

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/les-vint-sept-prennent-collectivement-la-mesure-de-la-crise-1197722>

Prix du pétrole

Le pétrole remonte mais reste affecté par le coronavirus, après la tempête de ces derniers jours, marqués par la dégringolade historique du pétrole américain. Les cours du pétrole poursuivent lentement mais sûrement leur remontée depuis le 22/04, mais les prix restent sous pression du fait de la pandémie de coronavirus qui assèche la demande et submerge les installations de stockage. Le cours de brut américain WTI est à 18 dollars le baril tandis que le Brent de la mer du Nord est à 22 dollars (le tiers de son prix du début de l'année).

Marchés financiers

Les bourses : après avoir fondu d'un tiers en deux mois, les bourses mondiales se sont reprises après les annonces de soutien massif à l'économie dans les grands pays : elles en sont maintenant à une baisse d'un quart par rapport aux niveaux d'avant-crise, mais ne remontent pas plus depuis 20 jours.

Les marchés des changes : la parité euro-dollar fait du yoyo, mais en tendance, l'euro s'affaiblit, ce qui est favorable aux exportateurs européens (1,077 €/€ au 24/04). Bien que très instable, la parité de l'euro vis-à-vis de livre sterling se maintient au même niveau qu'en 2019. Par contre, les monnaies de grands pays exportateurs (Russie, Brésil, Pologne) dévaluent, ce qui va peser sur les prix agricoles des grands marchés internationaux, mais aussi sur les prix alimentaires des importations dans ces pays, qui commencent à flamber.

Relations économiques et commerciales

Les premières études sur l'évolution de la consommation en cette période de crise sanitaire et de confinement sont parues (IRI / Nielsen / Kantar / UFC "Que choisir" / 60 millions de consommateurs).

Plusieurs constats sont produits et analysés par ces différents instituts ou associations. Des changements de mode de consommation s'affirment et des tendances se dessinent pour l'après crise, ci-dessous une synthèse des principaux points étudiés :

1. **Réorganisation de la distribution** : les mesures de confinement ont placé les petites, grandes et moyennes surfaces en situation de quasi-monopole sur le secteur de la distribution. Cela s'explique par la fermeture de nombreux magasins distribuant des produits non qualifiés de "première nécessité" (textile, parfumerie, papeterie, bureautique, jardin, équipement de la maison, etc.) dont les rayons sont restés accessibles dans la grande distribution. Seuls les sites de vente en ligne sont restés en concurrence, mais beaucoup sont des déclinaisons "web" des grandes enseignes. La répartition des flux a été modifiée en faveur de leur système "drive" / "livraison" (cf. également point "6") ou de leur réseau de proximité (supérette de quartier) aux dépens des "hypers" trop éloignés des lieux d'habitation et victimes des restrictions de circulation. La viabilité économique de certains, déjà bien entamée en amont de la crise par des pertes de part de marché, pourrait être encore un peu plus affectée.
2. **Augmentation du panier moyen "alimentaire"** : elle est constatée par la majeure partie des consommateurs (+ 2,1 % à + 2,4 % à volume constant selon "UFC Que Choisir"). Plusieurs éléments d'explication sont fournis :
 - pénurie d'approvisionnement sur des références de grande consommation standard ou "premiers prix" qui amène les consommateurs à reporter leur achat sur des produits de gammes supérieures plus coûteux.
 - la Fédération du Commerce et de la Distribution explique que l'augmentation des prix au détail, notamment sur les produits frais, est en partie due à la démarche de "préférence nationale" souhaitée par la puissance publique aux différents échelons territoriaux.
 - les restrictions de circulation limitent la capacité des consommateurs à faire jouer la concurrence : approvisionnements à proximité et, autant que faire se peut, au même endroit.
3. **Resserrement de gamme dans les rayons** : les consommateurs semblent se concentrer sur des produits essentiels, est-ce volontaire de leur part ou sont-ils contraints face à l'absence de diversité des références ? Toujours est-il que la distribution y trouve un intérêt avec une simplification de la

logistique (nombre de fournisseurs plus limité, mise en place et gestion de stock simplifiées, limitation voire fermeture du secteur "découpe / traditionnel"). Toutefois, selon "UFC Que Choisir", la contraction se résorbe, mais reste forte sur certains produits (Farine : -38 % ; Œufs : -21 %, dont les besoins au sein du foyer ont très fortement augmenté, suite à la modification du lieu de prise des repas (fermeture de la RHD et de la restauration commerciale)). Les produits en AOP, fromages en premier lieu, souffrent de cette stratégie mise en place par la distribution. Celle-ci n'est pourtant pas des plus opportunes, le consommateur restant demandeur mais frustré par une diversité restreinte. Pour preuve, les analyses des instituts révèlent que les réseaux qui progressent le plus en chiffre d'affaires sont ceux qui ont conservé, voire étoffé, leurs rayons "produits locaux".

4. **Contrôle de l'évolution des prix alimentaires** : face aux craintes de pénurie des premiers jours et aux déséquilibres offre/demande induits, de nombreux consommateurs ont craint une inflation des prix. Suivant le discours rassurant des autorités étatiques, la majorité des enseignes de distribution se sont attachées à rassurer leurs clients en bloquant les prix sur un large panel de produits de grande consommation dont elles maîtrisent les approvisionnements auprès de fournisseurs habituels (ex : pâtes et produits laitiers de grandes marques). D'autres ont préféré ne pas s'engager dans une stratégie de prix fixe afin de pouvoir également communiquer sur des opportunités de "prix bas".
5. **Praticité des achats et produits** : beaucoup de foyers, face à la nécessité de cuisiner un repas deux fois par jour, voire plus pour occuper les enfants, sont confrontés à un défi logistique et organisationnel. Dès lors, bien que réinvestissant les préparations culinaires à base de produits frais, ils ont encore un peu plus tendance à porter leur choix sur les produits d'utilisation aisée (plats préparés, longue conservation,...), selon Kantar "La praticité, qui pointait en 9^{ème} position des drivers d'achat, se hisse dorénavant à la 4^{ème} place".
6. **Découverte ou réinvestissement des circuits de distribution alternatifs (drive / livraison) et de proximité** : selon les instituts de sondage, 30 % des consommateurs ayant opté pour le "drive" vont conserver ce mode d'approvisionnement après la sortie de crise. En ce qui concerne les commerces de proximité, 13 % des nouveaux usagers déclarent souhaiter poursuivre sur cette voie.
7. **Quel type de produits pour la période de "dé confinement"? Pour quel mode d'alimentation en dehors du domicile ?** : si, pendant toute la période de confinement, les achats de produits frais à cuisiner se sont appréciés afin de satisfaire les besoins de la consommation "au foyer", qu'en sera-t-il une fois que les salariés reprendront le travail tout en ne disposant pas de solution de restauration sur place ou à proximité lors de la pause méridienne ? Deux scénarios peuvent s'envisager. Dans le premier, très certainement préjudiciable à la consommation de produits achetés au détail, le déjeuner serait constitué de "junk food" soit "maison" et minimaliste "tranches de pain et de jambon accompagnées de mayonnaise", soit "tout prêt" acheté dans la grande distribution (sandwich "triangle" et salade en boîte) mais dont le coût cumulé est important. Le second bénéficierait de deux facteurs liés à la crise :
 - d'une part, les foyers ont repris en main la préparation des repas et pourraient décider de poursuivre cette dynamique en préparant la veille pour le lendemain, forme de "batch cooking" quotidien,
 - d'autre part, la baisse des revenus inviterait à maîtriser son budget au travers de l'utilisation de produits de base.

Dans tous les cas, nos concitoyens, à la faveur de cette expérience de confinement, auront, à coup sûr, pris conscience des économies qu'ils peuvent réaliser en cuisinant leurs différents repas (selon l'IRI (source APCA) le coût moyen d'un repas en RHD est en moyenne de 10 €, celui à domicile est proche de 4 €). L'offre

alimentaire de demain devra s'adapter aux différents scénarios, mais la prépondérance de l'un ou l'autre sera fonction de la communication des filières à dessein d'insister sur l'une ou l'autre des tendances actuelles : praticité, moindre coût, retour du "fait maison", santé-équilibre,... Elles ont fait la preuve de leur capacité à s'adapter aux nouveaux besoins, les nouvelles découpes d'agneau plus adaptées au rayon "libre-service " étant un exemple parmi d'autres.

8. Attendus et opportunités vis-à-vis des évolutions à venir :

- **Besoin de communication** pour le maintien, et pourquoi pas la poursuite du développement du "fait maison", fort vecteur d'achat de produits au détail, locaux, de qualité.
- **Anticipation nécessaire de la :**
 - **baisse des revenus** pour une part conséquente de la population : risque de baisse en gamme des achats alimentaires,
 - **reprise progressive mais certainement lente de la restauration collective et commerciale** : des types de produit (ex : buchette de chèvre "grand format", pièces de viande à cuisiner,...) seront durablement difficiles à écouler,
- **Réorganisation des circuits de distribution** : encore plus de drive / livraisons ? certainement, au vu des changements annoncés de la part des consommateurs. Mais quelle sera la réponse de la grande distribution, pour laquelle le développement de ce mode était, avant tout, destiné aux produits pondéreux (pack de lait / lessive / ...) de telle sorte que le consommateur circule aisément dans les rayons et est plus libre de s'intéresser à des produits à plus fortes valeurs au mètre carré (culture / technologique / textile / alimentaire "haute de gamme"/...) ? Car le constat est là : le service en drive est chronophage et mobilise beaucoup de main-d'œuvre, les charges de personnel en grève les marges.

Réussir à satisfaire les circuits de distribution qui progressent (drive / livraison / proximité) qui ont fortement augmenté en période de crise et devraient, dans l'après, redescendre vers un plateau nettement plus haut que celui observé dans l'avant. En effet, en drive ou livraison, le mode de vente de produits habituellement délivrés en rayon "traditionnel" ou "à la coupe" sera à repenser.

Banques

Selon les organismes bancaires, les mesures de report d'échéances ont soit été automatisées, avec possibilité de refus a posteriori, formulé par le client, suite à un entretien bilatéral avec son conseiller, soit instaurées après analyse de situation au cas par cas.

En cette semaine, le taux de souscription des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) en agriculture est toujours nettement inférieur à celui des autres secteurs économiques. L'attentisme est toujours de mise. Les chefs d'exploitations restent dans l'expectative quant à la baisse de chiffre d'affaires qu'ils subiront et se posent beaucoup de question : "est ce que je ne risque pas d'handicaper ma capacité à investir à long terme ?", "quel sera le taux ?", "quelle durée ?".

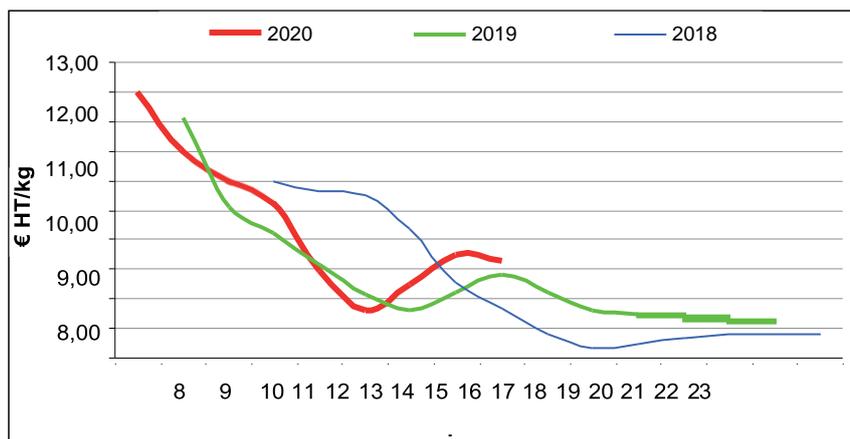
Toutefois, présageant une augmentation des demandes d'ici deux à trois semaines, des orientations technico-économiques sont plus attendues que d'autres, car fortement touchées par une crise qui impacte des ventes très saisonnées : Horticulture, Légumes et Ostréiculture. De même, pour la viticulture et les centres équestres déjà fortement en tension, pour lesquels la nouvelle baisse d'activité est bien souvent celle

de trop. Des cellules de crise spécifiques par secteur sont mises en place au sein des pôles "engagements" pour élaborer au mieux les accompagnements.

Asperges (sources : RNM Agen /CDA40 & CDA33)

- Les températures fraîches limitent l'augmentation des volumes, avec toujours des difficultés pour conditionner.
- Parallèlement, la demande s'est amoindrie du fait d'une météo moins favorable et de l'approche de la fin du mois et des revenus en baisse.
- L'asperge hollandaise arrive sur le marché français avec des volumes importants et à des prix très concurrentiels. Le melon marocain arrive lui aussi : moins cher et plus rapide à préparer, il pourrait bien également perturber le marché de l'asperge qui cette semaine reste sur les prix de la semaine dernière mais pourraient diminuer.
- Pour l'asperge du Blayais ou des Sables des Landes, les pics de production sont passés et les prix se maintiennent et se maintiendront. Cette situation favorable ne pourra pas pour autant rattraper les conséquences sur les volumes et les prix de la mi-mars.

Asperge violette Sud-Ouest cat.I 16-22mm plateau (le kg)



Fraises (sources : RNM Agen /CDA47 & CDA24)

Sources : RNM Agen / Réseau des CDAs

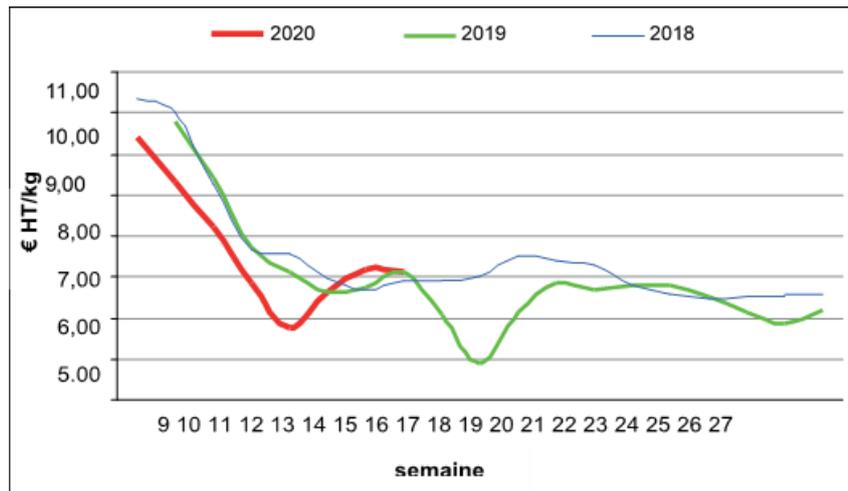
La main d'œuvre reste le sujet de préoccupation des fraiseiculteurs avec un retard de cueillette dû à des équipes non expérimentées. Les pics de production de la fraise ronde sont là.

Les ventes ne connaissent pas la dynamique de la semaine dernière, les conditions climatiques sont moins favorables.

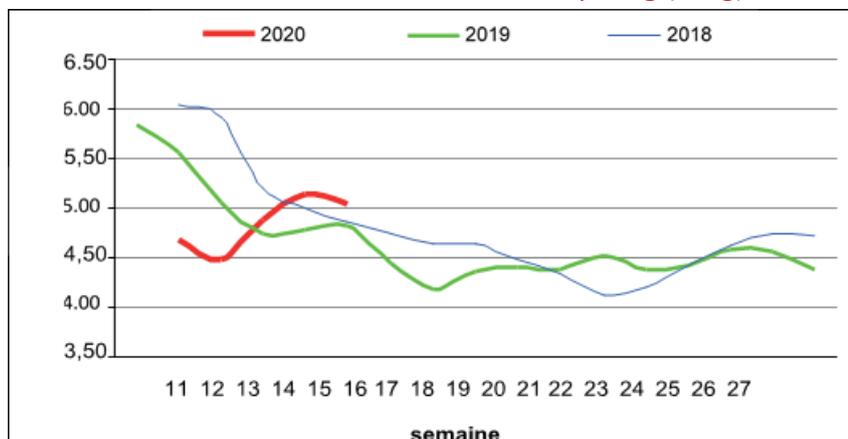
Les prix demeurent fermes pour la Gariguette, en baisse pour les variétés rondes dont l'offre s'accroît localement et à l'échelon national.

La production continue sa progression en variétés rondes alors que les récoltes en Gariguette diminuent régulièrement (la production de Gariguette arrive en fin de campagne). Par ailleurs, il est à noter que l'ensemble des bassins français est en production.

Fraise Gariguette Sud-Ouest cat.I barq.250g (le kg)



Fraise standard Sud-Ouest cat.I barq.500g (le kg)



Source : RNM Agen

Horticulture et Pépinière

Toujours une forte disparité entre les départements en ce qui concerne les modes de vente autorisés par les préfetures.

Les syndicats des départements dont l'ouverture des serres est toujours interdite, même sous condition de respect des mesures de distanciation et gestes barrières, plaident auprès des Préfets pour un alignement des directives sur celles dont bénéficient les jardinerie vendant des produits alimentaires pour animaux.

Le Ministre de l'Agriculture, en date du 22 avril, suite aux annonces des mesures d'urgence par la Commission Européenne, demande "des fonds européens de soutien spécifiques pour les fleurs dont l'activité a été complètement stoppée".

Grandes cultures et alimentation animale

Les écarts entre les marchés céréaliers et oléagineux se poursuivent.

La Russie devrait atteindre le quota d'exportation de céréales fixé au 1er avril dès la mi-mai, alors que la mesure devait s'étirer jusqu'au terme de la campagne donc pour fin juin. Les disponibilités en céréales sur le marché mondial vont continuer de se tendre avec le manque de disponibilités du blé origine Mer Noire.

La cotation du blé se stabilise à 190-195 €/tonne, et les exportations françaises vers les pays tiers continuent de fortement progresser, même si le mois d'avril devrait confirmer un ralentissement du rythme des expéditions. L'apparition d'acteurs importants comme l'Égypte (180 000 tonnes achetées à la France rien que sur la semaine du 13 au 19 avril) et la Chine (plus d'un million de tonnes origine France importés depuis le début de la campagne) renforcent la demande déjà très forte des clients traditionnels tels que l'Algérie et le Maroc. Le prix des oléagineux continuent inlassablement de chuter, même pour le soja alors que la demande des pays importateurs est forte. Enfin, les inquiétudes grandissent pour la filière sucrière alors que le niveau de prix de l'éthanol (cotations USA), directement corrélé à celui du pétrole, est le plus bas de ces quinze dernières années (à environ 3,62 \$/litre). (Source : APCA)

Sur le premier trimestre 2020, Port Atlantique La Rochelle a chargé 20 % de plus que l'an dernier sur la même période. La Chine et l'Arabie saoudite sont les principales destinations depuis le début de l'année. Sur 2020, les chargements pourraient atteindre 3 millions de tonnes, contre 2,2 Mt en 2019 (+ 36%).

Les marchés de l'alimentation animale sont inquiets : confinement et hausse de la demande en blé, chute de l'éthanol donc baisse des cours de maïs, chute du bio-diésél donc manque de tourteaux de colza chez les tritrateurs saturés en huile, tensions aux frontières de l'UE (Serbie, Ukraine...). Mais aucune rupture majeure n'est à signaler dans les chaînes d'approvisionnement.

Filières laitières

Lait de vache : En France comme dans la plupart des pays confinés, les filières laitières affrontent d'importants bouleversements de leurs débouchés : report de consommation de la RHD vers la grande distribution et ralentissement des exportations provoquent un ralentissement de la demande. En France comme en Allemagne les transformateurs laitiers incitent les producteurs laitiers à la modération. La dégradation de la conjoncture est encore plus violente aux États-Unis et au Royaume-Uni, où un nombre croissant d'éleveurs laitiers doivent jeter du lait faute de débouchés. Face à l'excès de ressource laitière, les fabrications de produits de report (poudre maigre et beurre) sont relancées, les stocks grossissent de nouveau et les cours s'effondrent (environ -30 %). (Source : Institut de l'élevage).

La Commission européenne a proposé le 22 avril des mesures d'urgence pour soutenir les marchés agricoles les plus touchés par la crise liée à l'épidémie de coronavirus. Ces mesures devraient être adoptées d'ici la fin du mois d'avril. Cette série de mesures comprend, pour le secteur laitier :

- ✓ Le déclenchement d'une aide au stockage privé (beurre, poudre de lait écrémé, fromages) ; elle permettra le retrait temporaire des produits du marché pour une durée minimale de 2 à 3 mois et maximale de 5 à 6 mois. Ce dispositif serait doté d'une enveloppe d'environ 30 millions € pour le secteur. Le montant doit être voté par un comité de suivi (CSA), à la Commission ensuite de gérer les volumes ;
- ✓ L'octroi de flexibilité aux États-membres pour mettre en œuvre les programmes de distribution de lait ;
- ✓ Par dérogation aux règles du droit de la concurrence, la possibilité est ouverte aux organisations de producteurs et aux interprofessions de prendre des décisions concertées pour contribuer à la stabilisation des marchés du lait.

Le Ministère de l'Agriculture travaille à la déclinaison nationale de ces mesures, en concertation avec la filière, pour qu'elles soient effectives dès leur adoption par la Commission le 30 avril.

Les fromages AOP restent à la peine.

Lait de chèvre : la filière caprine doit, comme les autres filières agricoles et agro-alimentaires, faire face à une crise sans précédent depuis maintenant plus de quatre semaines. Elle s'est retrouvée confrontée à :

- ✓ Des pertes de marchés soudaines et importantes suite à la fermeture des établissements scolaires, de la restauration hors foyer et des marchés alimentaires, et une baisse des ventes à l'export ;
- ✓ De fortes variations des ventes dans les GMS : hausse notable en LS due au report partiel des ventes de la RHD, baisses conséquentes en revanche sur le segment haut de gamme (AOP, rayon coupe, fromages fermiers et traditionnels) ;
- ✓ Un taux d'absentéisme dans les entreprises de transformation qui s'est stabilisé autour de 15% en moyenne, auquel s'ajoute un ralentissement considérable des cadences des chaînes de production lié à l'observation stricte des consignes gouvernementales de sécurité. Il en résulte une baisse des capacités de fabrication des sites de production de 20% à 25% et la saturation de certains outils de fabrication.

Au 24 avril, la filière fait les constats suivants :

- ✓ Une destruction de lait qui reste marginale : Le pic de production annuel a été atteint sans donner lieu à une destruction de lait de chèvre par les plus grands opérateurs du secteur, contrairement à ce qui était craint fin mars, après quinze jours de confinement. Des producteurs fermiers et des artisans et TPE ont néanmoins déclaré avoir dû détruire du lait sans que les volumes concernés aient pu être évalués pour l'instant.
- ✓ Destruction de fromages : 203 tonnes (1,4 million d'équivalent litres de lait) ont été détruites, suite à des pertes de débouchés qui n'ont pas pu être compensées.
- ✓ Ventes sur marché spot : à ce jour, 925.000 litres de lait de chèvre ont été vendus à des prix bradés entre 300 € et 410 €/1000 litres (prix moyen payé 2019 : 720 €/1000 litres).
- ✓ De grandes quantités de lait de chèvre sont stockées sous forme de caillé congelé : 3.000 tonnes à ce jour, soit près de 18 millions de litres d'équivalent litres de lait, suite à la perte de débouchés en RHD (et en dépit du report observé d'une partie des ventes en RHD sur les GMS), à l'export et en GMS (rayon coupe et fromages traditionnels notamment).

En production fermière et artisanale :

Beaucoup de producteurs fermiers caprins sont parvenus à s'adapter suite à la fermeture des marchés de plein vent et des restaurants (marchés de producteurs, la Ruche qui dit Oui, livraisons, retrait de commandes à la ferme, etc.) et ont pu retrouver tout ou partie de leur activité, avec néanmoins un surcroît de travail notable.

Mais certains d'entre eux, souvent de plus grande taille, vendant aux grossistes de Rungis par exemple, ainsi que de nombreuses TPE et PME sont actuellement en grande difficulté, après avoir perdu jusqu'à 80% de leur activité.

Le cas particulier de la filière lait de chèvre en AOP :

14 fromages de chèvre bénéficient de l'AOP. Ils représentent :

- 7.126 tonnes dont 1.850 tonnes fermières

- 830 producteurs livreurs et 350 producteurs fermiers

- 63 millions de litres utilisés en AOP soit 13% de la collecte nationale de lait de chèvre

Cette production est particulièrement impactée par la fermeture de la RHD, des limitations de marchés en plein air et la modification des comportements des consommateurs qui se tournent davantage vers les produits de première nécessité et de stockage. La baisse des ventes a entraîné des adaptations : réorganisation des circuits de collecte (transformation hors AOP) et fabrication d'autres produits (tommes), incitation à la baisse de production et recours à la congélation pour permettre le stockage sous forme de caillé congelé.

Les pertes d'activité enregistrées varient de -20 à -80%, et sont estimées à -60% en moyenne pour le mois de mars et à -40% en moyenne pour le mois d'avril. 1 AOP sur 2 déclare avoir eu recours à la destruction de lait et 1 sur 3 à la destruction de produits. Le CNAOL a entrepris de recenser les pertes subies sur ce segment spécifique.

L'ANICAP réitère sa demande d'aide au stockage privé pour le caillé congelé qu'elle a adressée au Ministre de l'Agriculture le 27 mars 2020.

Porcs

Au niveau filière porcine, l'activité se maintient pour tous les maillons, sauf pour la salaison où l'on constate une baisse des jambons de Bayonne entrés en salaison. Les salaisonniers ont dû faire face à la fermeture de la restauration, des halles et à la baisse des rayons « coupe » en grande distribution, non compensée par les commerces de proximité et le rayon libre-service.

La partie alimentation du bétail assure les approvisionnements malgré quelques difficultés de livraison (Source INPAQ).

La cotation, corrélée au marché du porc breton, est orientée à la baisse dans un marché toujours tendu.

L'entrée dans la période des férias qui nécessitera moins de porcs pour les abattoirs, associée à une demande impactée par la pandémie du Covid-19 a entraîné une baisse du cours [...] (elle) fait suite à la chute de la référence officielle allemande dans un contexte de demande en viande de porc très perturbée par la fermeture de certains circuits de distribution. A cela vient s'ajouter l'effondrement des cours américains après la fermeture d'entreprises pour cause de cas avérés de Coronavirus parmi le personnel. Si la demande de la Chine reste élevée, celle-ci exerce une pression sur les européens pour baisser les tarifs en faisant jouer la concurrence américaine aux prix très compétitifs" (Source : Marché du Porc Breton).

Bovin Viande

Bovins maigres : les expéditions vers l'Italie suivent un rythme normal et les sujets les plus lourds profitent de cours soutenus. Le creux de l'offre française est un facteur de soutien. Toutefois, reste à savoir comment évoluera la demande des engraisseurs transalpins.

Leurs produits se voient de nouveau fortement concurrencés par les imports de Pologne ou d'Irlande dont les prix ont très nettement baissé. Pour les autres débouchés "export", celui vers l'Espagne est toujours "embolisé" par les difficultés des engraisseurs dont les débouchés sont perturbés par la fermeture de la RHD, dont tous les volumes n'ont pas été transférés vers la consommation à domicile, et la baisse du marché italien. Les expéditions vers l'Algérie sont sous influence de deux facteurs contraires. Le premier, "manque de devises", résultat des moindres rentrées financières suite à la baisse du prix du baril, freine les échanges. Le second, "Ramadan et stabilité politique", devrait pousser l'Etat algérien à rester en position "acheteur" pour satisfaire les attentes d'une population toujours sous tension, tout particulièrement en cette période de fête religieuse.

L'ensemble de la filière a de nouveau interpellé le ministère pour obtenir des soutiens tant à destination des engraisseurs dont la pérennité est essentielle pour l'ensemble de la filière sur les campagnes avenir, que pour du stockage privé.

Volailles de chair

La fermeture de la RHD restera le gros point noir pour la filière volaille, La baisse d'activité est comprise entre - 5 et - 10 % à l'échelle nationale.

En Nouvelle-Aquitaine, le débouché RHD a été plutôt bien compensé par les ventes en GMS ou en boucherie. En revanche, la crise est plus forte pour les filières pigeon, pintade, canard, poulets AOP/label..., du fait d'une contraction des débouchés en restauration collective, la baisse des ventes étant de -50-60 %. Il en résulte une croissance des stocks et un allongement des vides sanitaires (Source : APCA).

Compte tenu de la fermeture des restaurants et des écoles, des stocks se constituent. Ils pourraient atteindre, fin juin, plus de 30 millions de volailles, selon l'ANVOL. L'interprofession a sollicité le ministre de l'Agriculture pour demander en urgence :

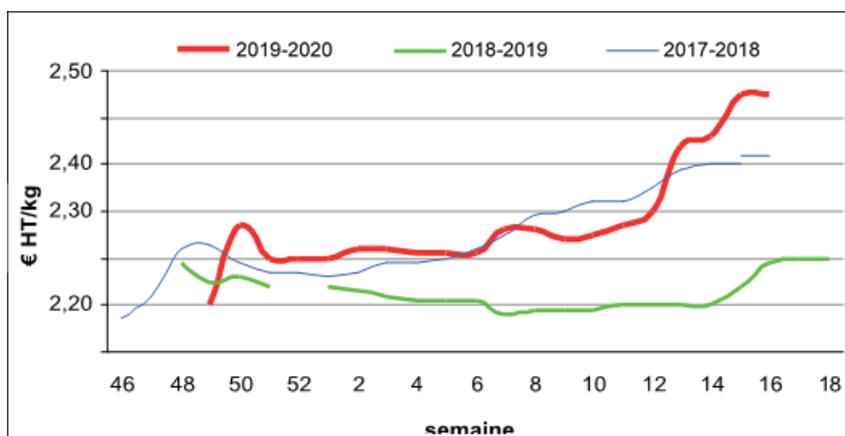
- ✓ Une régulation des importations en provenance des pays tiers ;
- ✓ Une meilleure mise en avant de l'origine française des volailles en Restauration Hors Domicile ;
- ✓ Une aide au stockage privé ;
- ✓ Une aide financière pour mettre en œuvre un plan de sauvegarde, en cours d'élaboration par l'Interprofession ANVOL, en faveur de certaines filières qui risquent de disparaître comme le canard, la pintade, la caille, le pigeon ou encore le poulet de Bresse.

Kiwi

Sources : RNM Agen

La fin de campagne approche avec des volumes qui baissent alors que la demande est toujours dynamique. Les cours restent fermes à un niveau supérieur à l'an passé. Les stations de conditionnement ont eu du mal à assurer le rythme des commandes sur ces semaines de confinement.

Kiwi Hayward Sud-Ouest cat.I 95-105g (30 fruits) colis (le kg)



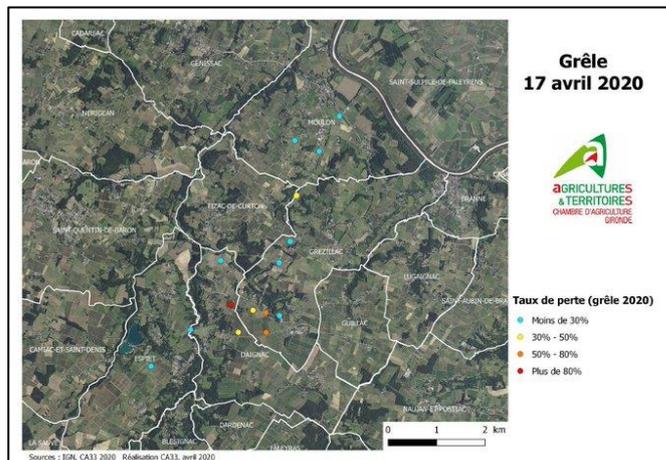
Viticulture AOC

Le 17 avril dernier un violent orage de grêle est tombé sur de nombreux vignobles de Saint-Emilion, mais aussi de l'Entre-Deux-Mers du côté de Bergerac où certaines vignes ont été complètement hachées au cours de ces intempéries.

Samedi, tous les organismes professionnels ont fait un premier point sur les dégâts. **Selon l'estimation de la Chambre d'agriculture de la Gironde entre 600 et 800ha seraient touchés à plus de 80%**

Un numéro vert est a été activé par la CDA33 à la pour répondre aux questions des sinistrés : 0800 002 220 (coût d'un appel local). Les agriculteurs girondins sont également invités à déclarer les dégâts subis directement en ligne (sur le site de la CDA33) afin d'évaluer de façon précise l'étendue du sinistre. Toutes les mesures mobilisables sont détaillées sur la page spéciale « Cellule de crise Grêle ».

Une mauvaise nouvelle qui vient s'ajouter à celle de la crise sanitaire, la mise en place des taxes infligées par les Etats-Unis **depuis 6 mois** et la crise structurelle, avec une baisse des ventes et des prix que connaissent les vins AOC depuis 18 mois.



La Commission européenne a proposé le 22 avril de nouvelles mesures pour soutenir les marchés agricoles les plus touchés par la crise du coronavirus, en particulier le lait et la viande. Elle avance également deux autres mesures. La première, à destination principalement des secteurs du vin, des fruits et légumes, de l'huile d'olive et de l'apiculture (des secteurs qui ont des programmes propres), vise à introduire de la flexibilité dans leur organisation pour leur permettre de prendre des mesures de soutien. Lors d'une réunion par visioconférence le 25 mars, les ministres de l'Agriculture s'étaient déjà inquiétés de l'activation par la Commission des mesures d'intervention et de crise prévues dans la Politique Agricole Commune.

Palmipèdes gras

Le canard gras étant un produit à caractère festif, il ne fait pas partie des produits « de première nécessité » vers lesquels se tournent les consommateurs en cette période de confinement (annulation des rassemblements, repas familiaux, fêtes, etc.). De ce fait, les marchés des produits du palmipède à foie gras sont directement impactés sur leurs différents créneaux de commercialisation.

La filière courte connaît de grosses pertes par l'annulation de commandes en canards prêts-à-engraisser et canards gras (produits frais et commerce), la fermeture des restaurants, salons et marchés de proximité, ainsi que par l'accès aux exploitations devenu difficile (pour la vente à la ferme). Ces pertes de débouchés conduisent de nombreux éleveurs à garder les animaux plus longtemps sur les ateliers. A ces éléments s'ajoutent également des inquiétudes sur le déroulement de la saison estivale (pour laquelle de nombreux évènements festifs seront annulés ou reportés).

En filière longue, les GMS ont largement réduit leur offre en rayon et donc leurs commandes avec notamment la suppression des catalogues de Pâques. On constate donc pour les producteurs des diminutions de mises en place et des durées d'élevage qui s'allongent. Pour les accouveurs, des destructions d'œufs sont d'ores et déjà opérées et des réformes d'animaux reproducteurs sont à prévoir sur les prochaines semaines.

La filière longue représente plus de 80 % de la production française. Sur l'IGP Sud-Ouest, il se joue à court terme la survie de 1.800 éleveurs et de 160 entreprises d'aval, pourvoyeuses de nombreux emplois

ruraux : l'impact économique pourrait être terrible, notamment dans les départements du sud de la Région.

Il faut noter que l'ambiance est extrêmement anxiogène pour les producteurs qui, sortant tout juste de deux crises d'influenza aviaire, ont dû réaliser des investissements très importants depuis 3 ans et qui sont, pour certains, déjà dans une situation économique fragile. Egalement, en addition à ces inquiétudes, la filière est également sous la menace de la situation sanitaire en Europe de l'Est où l'on observe une multiplication des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N8) depuis le début de l'année 2020.

Lapins :

Après des ventes pour Pâques en dessous de la normale, les abattoirs constatent un coup de frein sérieux sur les achats cette semaine sur l'ensemble des réseaux car la demande des consommateurs diminue. Les magasins de proximité et les supermarchés tirent mieux leur épingle du jeu que les hyper, mais ont moins de référence en lapins. Une partie des abattages est congelée faute de débouchés. Le marché à l'export est quasi nul avec un effondrement des prix. La diminution des ventes est estimée entre 5 et 10%, ce qui suffit à déséquilibrer un marché déjà fragile, mais la vraie inquiétude porte sur la suite à venir en mai/juin/juillet.

L'Interprofession du lapin, le CL!PP, propose et demande une aide au stockage privé face au problème de court terme du stockage par congélation. Ce n'est pas la solution privilégiée par les abattoirs, car le lapin congelé a peu de débouchés. Toutefois, il est important de pouvoir intégrer le lapin en cas de besoin, si le dispositif d'aide au stockage privé était rendu accessible aux volailles comme demandé.

Zoom sur les tendances par département recueillies par les ANEFA

CHARENTE

- Recrutements pour viticulture : épamprage et relevage
- Forte progression des offres et des candidats
- C'est le seul département de Nouvelle-Aquitaine à connaître ce rebond d'offres et de postes (parallèlement aux candidats)

CHARENTE MARITIME- DEUX SEVRES- VIENNE

- Réflexion en cours avec la MSA sur la maison des saisonnalités pour nouvelles modalités d'hébergement : campings fermés pour touristes mais ouverts pour saisonniers...

LIMOUSIN

- Offres déjà en ligne sur l'éclaircissage des pommiers
- Appels des candidats moindres par rapport aux semaines précédentes

DORDOGNE

- 900 demandes de candidats environ dont 10 % estimés employables directement en agriculture

GIRONDE

- Hausse de 5 % des offres par rapport à 2019
- Hausse de 285 % de candidatures de saisonniers (pour travaux en vert et maraîchage)
- Toujours pas d'offres publiées en maraîchage pour postes saisonniers

LANDES

- Campagne de communication va être lancée dans le département pour rassurer les saisonniers et les parents sur les postes saisonniers autour du maïs semence car il y a traditionnellement beaucoup de candidats étudiants
- Réflexion en cours avec les pouvoirs publics et les acteurs locaux sur l'hébergement des saisonniers de l'étranger
ANEFA 40 mandatée pour réaliser un état des lieux des besoins en main d'œuvre et des besoins en logement (afin de travailler ultérieurement avec la branche hôtellerie-restauration)

PYRENEES ATLANTIQUES

- Réunion à venir avec Conseil départemental sur l'emploi saisonnier notamment avec les publics RSA

Les initiatives des chambres départementales de Nouvelle Aquitaine

Mobilisation auprès des producteurs fermiers : la crise du covid 19 impacte de plein fouet les producteurs fermiers qui voient se fermer de nombreux débouchés à leurs produits (marchés, RHD).

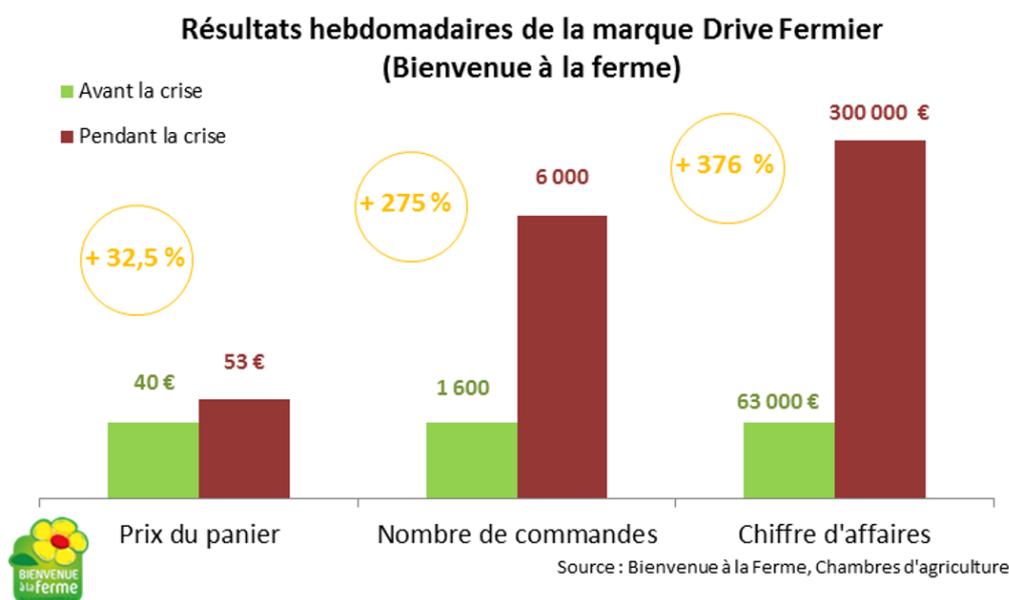
Face à cette situation, les chambres d'agriculture se sont mobilisées pour leur apporter un appui.

Dès le début de la crise, elles ont été à l'écoute des producteurs locaux pour connaître leurs difficultés et pour leur apporter des réponses à leurs questions, qu'elles soient d'ordre juridique ou économique.

Dans le même temps, elles ont travaillé pour maintenir ou développer les différentes formes de commercialisation pour l'écoulement des productions fermières (vente directe, GMS).

En collaboration avec les collectivités locales et leurs élus qu'elles ont rencontrés pour les inciter à maintenir les marchés ouverts, elles ont apporté des conseils sur l'organisation de marchés dans le respect de la réglementation liée au covid 19.

Les chambres d'agriculture ont mobilisé les ressources nécessaires pour apporter un appui logistique sur les points de drive qui se sont multipliés et qui remportent un franc succès auprès des consommateurs.



Résultats d'une enquête "France entière" auprès de 103 points de vente drive "bienvenue à la ferme"

Elles ont également développé la promotion des produits pour favoriser leur écoulement tout particulièrement ceux de saison (ex : fraises, asperges, ...) grâce leur site internet et les réseaux sociaux. Ainsi, plusieurs chambres départementales ont mis en ligne sur leur site internet une carte interactive sur laquelle chacun peut retrouver les producteurs fermiers, leurs productions et coordonnées pour passer commande.

Des contacts ont été pris avec les GMS pour leur proposer un approvisionnement en produits locaux.

Des conseils ont aussi été fournis aux horticulteurs qui souhaitent vendre en direct sous forme de drive.

Bertrand DUMAS - Frank MICHEL - Anne-Marie MORENO - Christine NAVAILLES – ARGENTAA
Equipe régionale « Economie Prospective » de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine

Les informations, données et analyses retranscrites dans cette note peuvent être mentionnées et utilisées par des tiers sous réserve de mention de la source « Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »